

Formulaire relatif aux soins d'urgence pour l'année scolaire 2020-2021



Veuillez écrire lisiblement. Répondez à TOUTES les questions et renvoyez le formulaire à l'école de votre enfant.

Changement d'adresse (Veuillez attacher à ce formulaire 2 nouveaux justificatifs de résidence).

Nom de l'élève : _____ Prénom de l'élève _____ Deuxième prénom : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____ Téléphone du domicile : _____

Genre : _____ Date de naissance (mois/jour/année) : _____ Niveau : _____ École : _____

L'élève réside avec

Cochez toutes les cases applicables. Veuillez ÉCRIRE le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) de téléphone pouvant être joints par les personnes en journée.

Il y a un changement de numéro(s) de téléphone d'une personne de contact principale.

Il y a un changement de tuteur principal. (Des documents supplémentaires peuvent être demandés).

Nom de la mère : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autre

Adresse e-mail principale : _____ Adresse e-mail secondaire : _____

Nom du père : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autre

Adresse e-mail principale : _____ Adresse e-mail secondaire : _____

Nom du tuteur : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autre

Adresse e-mail principale : _____ Adresse e-mail secondaire : _____

Contacts en cas d'urgence

ÉCRIVEZ EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE le(s) nom(s) des personnes à contacter en cas de maladie ou de blessure si aucun des parents/tuteurs n'est joignable.

En fournissant ces informations, vous nous autorisez à contacter la ou les personnes mentionnées ci-dessous en cas d'urgence.

Il y a changement de contact(s) en cas d'urgence

Il s'agit juste d'un changement du téléphone ou de l'e-mail de la personne de contact actuelle.

Nom 1 : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autre

Adresse : _____

Nom 2 : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autres

Adresse : _____

Nom 3 : _____ Téléphone : _____

Dom. Cell. Trav. Autres

Adresse : _____

Autres renseignements importants ou numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence : _____

**Formulaire relatif aux soins
d'urgence pour l'année
scolaire 2020-2021**

Nom de famille légal de l'élève

Prénom légal de l'élève

Informations relatives à la santé

Veillez utiliser l'espace au bas de ce formulaire si vous en avez besoin pour répondre aux points ci-dessous.

Cochez ce qui correspondrait à l'état de santé de votre enfant : Asthme Diabète Épilepsie Allergies

(Médicaments/Aliments) Autre(s) problème(s) de santé : _____

Citez les allergies aux médicaments/aux aliments : _____

Veillez citer TOUS les médicaments que votre enfant prend actuellement : _____

Votre enfant est-il couvert par une assurance maladie (CHIP, Medicaid ou privée) ? : Oui Non

Vaccins obligatoires

Il est obligatoire que tous les enfants des niveaux 7 à 12 reçoivent un vaccin Tdap et un vaccin Menactra (méningite MCV4). Votre enfant a-t-il reçu ces vaccins ? : Oui Non

Si non, veuillez fournir la preuve que votre enfant a reçu ces vaccins afin d'éviter que votre enfant ne soit exclu de l'école.

Examen médical requis par l'État

Le Commonwealth de Pennsylvanie exige que tous les élèves des niveaux K-1, 6 et 9 passent un examen médical. Votre enfant effectuera gratuitement ces examens, qui peuvent aussi être effectués par votre médecin de famille ou votre prestataire de soins médicaux. Si votre enfant est au niveau K-1, 6 ou 9, veuillez répondre aux deux affirmations ci-dessous :

1. Je souhaite que l'examen médical de mon enfant soit effectué par le district scolaire. Oui Non

2. L'examen physique de mon enfant sera effectué par notre médecin de famille ou notre prestataire de soins médicaux et envoyé à l'infirmière scolaire. Oui Non

Note : Veuillez envoyer le compte rendu de l'examen médical à l'infirmière de l'école avant le 31 octobre de l'année scolaire en cours.

Consentement au traitement de l'enfant

En plus des soins d'urgence, l'infirmière de l'école ou la praticienne peut administrer les traitements suivants à mon enfant.

Pour chacune des propositions, cochez Oui ou Non :

Tylenol : Oui Non Antiacide : Oui Non Benadryl : Oui Non Ibuprofène : Oui Non
(Acétaminophène) (Cachets pour l'estomac, brûlures d'estomac, etc.) (Médicament contre les allergies) (Advil/Motrin)

J'autorise l'infirmière scolaire à administrer TOUS les traitements indiqués par les réponses « Oui » ci-dessus. J'atteste également par la présente que les informations fournies dans ce formulaire sont, à ma connaissance, vraies et exactes. Je comprends que des fausses déclarations peuvent faire l'objet d'amendes conformément au règlement 18 Pa. C.S.A. §4904..

Signature du parent/tuteur (nom complet) _____ Date : _____

Informations complémentaires (conditions médicales, allergies, etc.): _____

Enquête sur les langues parlées à la maison

L'OCR (Office of Civil Rights) exige que les districts scolaires/les écoles privées/les AVTS (Area Vocational Technical School, école d'enseignement professionnel et technique) à plein temps identifient les élèves ayant une maîtrise limitée de l'anglais (LEP) afin de leur fournir des programmes d'enseignement linguistique appropriés. La Pennsylvanie a choisi la Home Language Survey (enquête sur les langues parlées à la maison) comme méthode d'identification.

La langue principale de l'élève est : _____

L'élève parle-t-il une autre langue ? (Ne pas inclure les langues apprises à l'école.) : Oui Non

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les communications du district ? : _____

Autorisation de publication FERPA

Autorisez-vous le district à communiquer des informations sur votre enfant ? Oui Non

Veuillez indiquer votre choix :

- Je permets que mon enfant soit pris en photo ou en vidéo comme décrit ci-dessus.
- Je ne permets pas que mon enfant soit pris en photo ou en vidéo comme décrit ci-dessus.

Refus de recrutement militaire

Cette demande doit être faite CHAQUE ANNÉE afin de s'assurer que les informations concernant l'élève ne soient pas divulguées aux recruteurs militaires. Veuillez indiquer ici si vous souhaitez que les informations sur votre enfant NE SOIENT PAS mises à la disposition des recruteurs militaires.

NE PAS partager.

Protocoles visant à limiter l'exposition au COVID-19 dans les bus de transport

Les familles et les élèves doivent rester attentifs quant aux symptômes. Les élèves doivent rester à la maison et n'utiliseront pas le bus de transport s'ils présentent des symptômes de type grippal, si un membre de leur famille présente ces symptômes ou a été positif au test de COVID.

1. Il est demandé aux élèves de s'asseoir un par siège et proche de la fenêtre. Les élèves doivent rester assis et silencieux pendant le trajet en bus. Ils seront tournés vers l'avant pendant toute la durée du voyage et garderont les pieds sur le sol devant eux et hors de l'allée du bus.
2. Les élèves monteront dans le bus dos à la route pendant le chargement et en sortiront de l'avant vers l'arrière pendant le déchargement.
3. Ils ne monteront ou ne descendront du bus qu'à l'arrêt qui leur a été attribué.
4. Ils ne refuseront pas de s'asseoir sur le siège qui leur a été attribué ni n'empêcheront une autre personne de s'asseoir sur une place. Ces places sont attribuées pour besoin de distanciation sociale et par ordre de chargement. Les élèves devront s'asseoir de l'arrière vers l'avant.
5. Ils doivent porter des masques à tout moment, à moins qu'un état médical sous-jacent documenté ne les empêche de le faire en toute sécurité.
6. Ils continueront de respecter le code de conduite des élèves en ce qui concerne les bus.

Sanctions progressives en cas d'inconduite dans un bus scolaire en rapport avec le COVID-19

1. Un rapport sur la conduite dans le bus est rédigé et transmis au principal. Le principal donnera un avertissement à l'élève et enverra une copie du rapport au(x) parent(s) ou tuteur(s) de l'élève.
2. Un rapport sur la conduite dans le bus est rédigé et transmis au principal. L'élève sera déplacé vers l'avant du bus. Le principal donnera un avertissement à l'élève et enverra une copie du rapport au(x) parent(s) ou tuteur(s) de l'élève.
3. Un rapport sur la conduite dans le bus est rédigé et transmis au principal. L'élève se verra refuser le droit de prendre le bus pendant cinq (5) jours. Le principal en informera le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) de l'élève.
4. Un rapport sur la conduite dans le bus est rédigé et transmis au principal. L'élève se verra refuser le droit de prendre le bus pendant dix (10) jours. Le principal en informera le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) de l'élève.
5. Un rapport sur la conduite dans le bus est rédigé et transmis au principal. L'élève se voit refuser le droit de prendre le bus pour le reste de l'année scolaire ou pour toute autre durée jugée appropriée. Le principal en informera le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) de l'élève.

**Si l'élève est interdit de prendre le transport par autobus, le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) peuvent transporter l'élève à l'école et au retour ou l'inscrire à l'apprentissage virtuel.*

**Les élèves en éducation spécialisée et en intervention précoce qui rencontrent des difficultés seront dirigés vers le personnel du programme approprié (PSE) pour la planification du comportement.*

Ma signature ci-dessous indique que, en tant que parent/tuteur, je comprends, j'ai discuté des procédures de transport en bus avec mon enfant et suis conscient des conséquences. (Veuillez signer ci-dessous).

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Nom et prénom de l'élève : _____ Etablissement de l'élève : _____

Mesures de santé et de sécurité relatives au COVID-19

Cette année scolaire, de nouveaux dépistages et protocoles COVID-19 seront mis en place pour garantir la sécurité des élèves et du personnel. Veuillez examiner attentivement les informations ci-dessous et fournir vos initiales numériques pour reconnaître en avoir pris connaissance.

Dépistage quotidien et procédures de sécurité à l'école

Lorsque mon enfant entre dans un bâtiment scolaire, je comprends que :

- Il se peut qu'on me demande de faire passer le dépistage COVID-19 à mon enfant avant son départ pour l'école chaque jour. L'outil de dépistage peut être consulté sur www.pghschools.org/screeningtool
- La température de mon enfant peut être prise dès qu'il entre dans le bâtiment.
- Mon enfant peut se voir poser une série de questions de dépistage lorsqu'il entre dans le bâtiment.
- Mon enfant devra porter un masque pendant la journée d'école. (Ceci s'applique à tous les enfants de plus de 2 ans. Des dispositions particulières seront prises pour les enfants ayant un PEI (plan d'enseignement individualisé) ou des plans 504).
- Mon enfant ne sera pas autorisé à se réunir avant ou après les cours, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, pour rendre visite à d'autres élèves.

Symptômes du COVID-19 à l'école

Si mon enfant présente des symptômes de COVID-19 à l'école, je comprends que :

- Mon enfant peut être examiné par l'infirmière scolaire ou un autre professionnel médical sous contrat.
- Mon enfant sera placé dans une salle de quarantaine jusqu'à ce que je puisse venir le chercher, dans les plus brefs délais.
- L'école me contactera à mon numéro de téléphone principal ou à tous les numéros d'urgence afin de venir chercher mon enfant dans l'immédiat.
- Il me sera demandé de contacter le médecin traitant de mon enfant.
- Je devrai garder mon enfant à la maison pendant 10 à 14 jours et sans symptômes pendant 72 heures selon les résultats d'un test COVID-19.

Protocoles si des cas positifs au COVID-19 sont déclarés

Si un cas positif de COVID-19 est déclaré à l'école de mon enfant, je comprends que :

- J'en serai informé par appel téléphonique sur mon numéro de téléphone principal.
- L'école de mon enfant sera nettoyée et la traçabilité des contacts sera assurée pour identifier l'exposition potentielle des élèves et du personnel.
- L'école de mon enfant sera fermée pendant 2 à 5 jours et mon enfant suivra les cours à la maison.
- Il me sera peut-être demandé de contacter le médecin traitant de mon enfant.
- De retour à l'école après déclaration d'un cas positif, mon enfant sera soumis à un dépistage quotidien à l'entrée pendant 10 à 14 jours.

Visites des parents à l'école

Si je dois me rendre à l'école de mon enfant, je comprends que :

- Je dois appeler à l'avance pour prendre rendez-vous
- Je serai soumis à un contrôle avant d'entrer dans l'école de mon enfant.
- Je ne serai pas autorisé à me rendre dans les zones situées en dehors des locaux principaux ou du couloir d'entrée.
- Je ne serai pas autorisé à me réunir à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment pour rendre visite à d'autres parents, au personnel ou aux élèves.

Transport (camionnette/autobus jaune)

Si votre enfant est transporté par le district scolaire, veuillez consulter le Code de conduite des élèves en matière de transport COVID-19 pour comprendre ce qui est requis de chaque élève.

J'ai examiné le code de conduite en matière de transport COVID-19 et je le comprends que :

- Mon enfant devra porter un masque dans la camionnette ou le bus de l'école. (Ceci s'applique à tous les enfants de plus de 2 ans. Des dispositions particulières seront prises pour les enfants ayant un PEI (plan d'enseignement individualisé) ou des plans 504).
- Mon enfant se verra attribuer un siège dans la camionnette/le bus qu'il devra utiliser tous les jours.
- Mon enfant devra s'asseoir sur le siège qui lui a été attribué, le plus proche de la fenêtre de la camionnette/du bus.

Formulaire d'utilisation acceptable de la technologie

Obligatoire pour tous les élèves de PPS possédant un ordinateur portable, un iPad ou un point d'accès

Présentation

Nous sommes heureux d'offrir à nos élèves des écoles publiques de Pittsburgh (PPS) une expérience technique sûre, stable, pertinente et productive avec l'utilisation de toutes les technologies du district. Le district vise à fournir un riche ensemble de capacités techniques uniques à chaque communauté d'apprentissage de notre diversité complète d'écoles. Ces capacités comprennent, sans s'y limiter, les environnements où chaque élève a accès à un ordinateur portable ou une tablette individuelle, ou BYOT (Bring your own technology, Apportez votre propre technologie), l'utilisation d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau ou de tablettes en classe et l'utilisation de laboratoires à des fins de productivité et de tests. Ces technologies comprennent également l'accès à Internet avec et sans fil, ainsi qu'aux imprimantes, scanners et autres périphériques connexes.

Les élèves et leurs familles doivent suivre les directives établies pour une prise en charge et une utilisation appropriée de toutes les technologies du district. La mauvaise utilisation des équipements de PPS peut entraîner le retrait de ce privilège à la discrétion de l'école. Que ce soit intentionnel ou par négligence, le mauvais usage de l'équipement entraînant des dommages ou des pertes relèvera de la responsabilité de l'élève et de sa famille, et sera traité au cas par cas. La sanction financière sera appliquée après accord mutuel entre le district et la famille.

Une utilisation inappropriée peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser l'équipement du district, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les performances académiques. Nous demandons à chaque élève et à chaque famille de prendre au sérieux l'utilisation de l'équipement du district, car un environnement moderne d'apprentissage présente un large éventail d'avantages pour l'étudiant, ainsi que pour sa famille et la communauté scolaire.

Chaque élève du groupe PPS aura accès aux ressources du réseau informatique du district, au courrier électronique et à Internet. Pour utiliser ces ressources, chaque élève doit signer et retourner ce formulaire afin d'attester avoir pris connaissance de la politique d'utilisation acceptable de PPS. Parents, veuillez lire et compléter attentivement ce document, en examiner le contenu avec votre enfant, et le signer à l'endroit indiqué. Toute question ou préoccupation concernant ce formulaire d'autorisation, ou tout aspect du réseau informatique, doit être adressée à l'administration de votre école.

Une copie des politiques technologiques pertinentes se trouve dans la série Boards 900 qui comprend des sujets connexes tels que notre code de déontologie des élèves, les directives de sécurité sur Internet, les directives d'utilisation du réseau et les directives sur l'informatique mobile.

Instructions : Utilisation générale

- NE PAS modifier la configuration locale de l'ordinateur de bureau, de l'ordinateur portable ou de la tablette.
- NE PAS abîmer ou modifier l'apparence physique d'un appareil du district.
- NE PAS utiliser d'identifiant et de mot de passe autre que votre compte d'utilisateur.
- Sauf autorisation d'un administrateur, les utilisateurs ne sont pas autorisés à faire ce qui suit :
 - Stocker et/ou installer des fichiers sur l'ordinateur portable, y compris des logiciels gratuits, partagés, du domaine public ou tout autre logiciel.
 - Installer et/ou jouer de la musique, des vidéos ou des jeux personnels.
 - Utiliser des programmes non autorisés installés sur l'ordinateur portable.
- Signalez immédiatement tout dommage, accidentel ou non.
- NE JAMAIS tenter de contourner la sécurité de PPS ou le filtrage de contenu.

La nourriture et les boissons ne doivent jamais être consommées à côté ou à proximité d'un appareil de PPS.

Instructions : Utilisation du réseau

Le réseau permet aux étudiants de faire des recherches, de réaliser des travaux, de communiquer et de collaborer avec d'autres. L'accès aux services de réseau est accordé aux étudiants qui acceptent d'agir de manière réfléchie et responsable. Les élèves sont tenus d'avoir un bon comportement sur les réseaux informatiques de l'école, tout comme dans une salle de classe ou un couloir de l'école.

Formulaire d'utilisation acceptable de la technologie

Obligatoire pour tous les élèves de PPS possédant un ordinateur portable, un iPad ou un point d'accès

Instructions : Utilisation du réseau (suite)

L'accès au réseau est un privilège et non un droit. À ce titre, les règles générales de l'école en matière de comportement et de communication s'appliquent et les utilisateurs doivent se conformer aux normes du district et honorer les accords qu'ils ont signés. Au-delà de la clarification de ces normes, le district n'est pas responsable de la restriction, de la surveillance ou du contrôle des communications des personnes utilisant le réseau.

Le contenu Web est filtré en utilisant les précautions standard de l'industrie, mais en fin de compte, la responsabilité de l'utilisation de l'Internet incombe à l'élève. Si, à tout moment, un élève pense avoir accédé par erreur ou par accident à un élément douteux, il doit faire part de ses préoccupations à un enseignant ou à un administrateur.

Le Bureau de l'information et de la technologie de PPS peut examiner les fichiers et les communications afin de maintenir l'intégrité du système et d'assurer une utilisation responsable du système. Les utilisateurs ne doivent pas s'attendre à ce que les fichiers stockés sur le serveur du district, ou sur cet ordinateur, restent privés. Chacune des activités suivantes est interdite et peut entraîner une recommandation d'expulsion :

- Infiltrer la sécurité des systèmes informatiques pour les tester ou les dépanner sans l'autorisation de l'administrateur réseau.
- Accéder, modifier ou altérer des informations ou des fichiers non autorisés.
- L'introduction et/ou la distribution intentionnelle de virus informatiques sur des postes de travail ou des serveurs.
- L'attaque intentionnelle de l'ordinateur portable, des fichiers et/ou des projets d'une autre personne.

Accès Internet/World Wide Web/Courrier électronique

L'accès à l'Internet et au courrier électronique permettra aux élèves d'utiliser des milliers de bibliothèques, de bases de données et de ressources Internet. Dans la limite du raisonnable, la liberté d'expression et l'accès à l'information seront respectés. Les familles doivent être averties que certains documents accessibles sur Internet peuvent contenir des éléments illégaux, diffamatoires, inexacts ou potentiellement offensants pour certaines personnes. Bien que notre objectif soit de mettre l'accès à l'Internet au service des buts et objectifs éducatifs, les élèves peuvent aussi trouver des moyens d'accéder à d'autres contenus. Un logiciel de filtrage est en place, mais aucun système de filtrage n'est capable de bloquer l'intégralité des contenus inappropriés disponibles sur Internet.

Le personnel, les élèves et les parents doivent être conscients que certaines infractions commises sur Internet peuvent entraîner l'implication des autorités locales ou fédérales avec lesquelles le Bureau de l'information et de la technologie de PPS coopérera pleinement si cela s'avère nécessaire.

Nous pensons que les avantages pour les élèves de l'accès à Internet, notamment la facilité d'accès à l'information et les possibilités de collaboration, dépassent les inconvénients éventuels. En fin de compte, c'est aux parents et aux tuteurs qu'il incombe de fixer et de transmettre les règles que leurs enfants doivent suivre lorsqu'ils utilisent les médias et les sources d'information. À cette fin, le PPS soutient et respecte le droit de chaque famille à décider de demander ou non un droit d'accès.

Utilisation des ordinateurs portables, des ordinateurs de bureau, des tablettes :

Les règles applicables à l'utilisation des ordinateurs à l'école sont valables pour des ordinateurs ou des appareils que certaines collectivités scolaires autorisent à amener à la maison. Tous les paramètres doivent rester tels qu'ils ont été configurés lors de l'emprunt de l'ordinateur portable. Les problèmes liés aux ordinateurs portables doivent être immédiatement signalés à l'enseignant responsable dès leur retour. Les dommages aux machines qui ne sont pas dus à une négligence ou à une mauvaise utilisation évidente seront couverts par le PPS.

Les parents et les familles peuvent parfois être invités à discuter des circonstances du dommage et peuvent être tenus pour responsables si une négligence ou une mauvaise utilisation évidentes sont convenues d'un commun accord. Toutes les autres directives concernant l'utilisation générale, l'utilisation du réseau et d'Internet doivent être suivies.

Formulaire d'utilisation acceptable de la technologie

Obligatoire pour tous les élèves de PPS possédant un ordinateur portable, un iPad ou un point d'accès

Sécurité

Les élèves et les parents doivent être conscients de ce qui suit :

- Tous les équipements et systèmes de PPS sont soumis à un contrôle de sécurité et d'utilisation, tandis que leur utilisation ne donne lieu à aucune attente en matière de respect de la vie privée.
- Certaines infractions commises sur Internet peuvent entraîner l'intervention des autorités locales ou fédérales. Le PPS coopérera pleinement avec elles si nécessaire.
- Le PPS accédera aux équipements du district pour toutes les fonctions du système : historique des sites Internet, logiciels installés ou ayant tentés d'être installés et reçus de la correspondance par courrier électronique ou sur le Web.
- La fonctionnalité de caméra vidéo et d'audio qui sera activée.

Manipulation adéquate

Les élèves doivent toujours porter à deux mains tout appareil du district - ordinateur portable, tablette ou autre - lorsqu'ils se rendent à leur bureau et en reviennent, entre les autres salles de classe et à la maison. Si le matériel est transporté au domicile par un étudiant à pied, en voiture ou en bus, il doit rester dans son étui jusqu'à ce qu'il arrive à destination. Les élèves doivent à tout moment savoir où se trouve l'équipement du district.

Bon sens

Nous demandons à présent aux étudiants et aux familles de faire preuve de bon sens lorsqu'il s'agit de protéger l'intégrité des services et des équipements fournis par le PPS. Nous sommes fiers de fournir les équipements et les services disponibles dans notre région et nous nous efforçons constamment d'accroître nos capacités et nos offres. La possibilité d'accroître notre capacité repose en grande partie sur la protection de nos investissements actuels et sur l'optimisation de l'utilisation des équipements actuellement disponibles pour nos étudiants et nos familles. S'il vous plaît, soyez attentionnés. Réfléchissez, s'il vous plaît. Veuillez vous assurer que nos équipements et services restent disponibles en toute sécurité pour les années à venir pour tous.

Formulaire d'utilisation acceptable du Bureau des technologies de l'information Obligatoire pour TOUS les élèves du PPS

Veillez lire la politique d'utilisation acceptable des écoles publiques de Pittsburgh. Après avoir pris connaissance de cette politique, veuillez remplir ce formulaire pour indiquer que vous en acceptez les termes et conditions.

Les signatures de l'élève et du parent/tuteur sont obligatoires avant que les étudiants ne soient autorisés à accéder à tout ordinateur ou ressource technologique du PPS. Ce formulaire est exigé chaque année de tous les élèves des écoles publiques de Pittsburgh. Ce document reflète l'intégralité de l'accord et de la compréhension de toutes les parties.

Consentement de l'élève

En tant qu'utilisateur de services informatiques, de réseau et d'accès à Internet des écoles publiques de Pittsburgh, j'ai lu et j'accepte par la présente de me conformer à la Politique d'utilisation acceptable.

Nom de l'élève en caractères d'imprimerie : _____ Date de naissance : _____

Signature de l'élève : _____ Date : _____

École : _____ Niveau : _____

Consentement du parent ou tuteur légal

En tant que parent ou tuteur légal de l'élève qui signe ci-dessus, j'accorde à mon enfant la permission d'accéder à des services informatiques en réseau tels qu'Internet, le World Wide Web et le courrier électronique.

De plus, je reconnais ma responsabilité de m'assurer que mon étudiant respecte les services et les équipements fournis par le district. J'ai lu et j'accepte la politique d'utilisation acceptable des écoles publiques de Pittsburgh et je comprends que je peux être tenu responsable des violations commises par mon enfant si une action disciplinaire est nécessaire. La procédure légale sera toujours reconnue et aucune sanction financière ne sera appliquée sans une entente mutuelle des deux parties.

En outre, je comprends que certains documents sur Internet et le World Wide Web peuvent être répréhensibles ; par conséquent, j'accepte d'assumer la responsabilité de guider mon enfant et de lui transmettre les normes appropriées pour la sélection, l'exploration et/ou le partage d'informations et de médias.

Je reconnais également que le district assure le filtrage des contenus et prend toutes les précautions nécessaires pour offrir un environnement de travail sûr, fiable et productif à tous les élèves du PPS.

De plus, je comprends que l'appareil est équipé d'une caméra vidéo et d'une fonction audio qui seront activées afin que mon enfant puisse accéder à toute instruction synchrone offerte par le PPS.

Nom du parent en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____

Signature du parent : _____

Numéro d'identité de l'élève : _____ Numéro FAS : _____

(Situé au bas ou à l'arrière de l'appareil délivré par votre district scolaire)